 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>

Nombre de membres présents : 25 votants
Nombre de membres absents : 3
Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

I. Conseil d'administration

1. Approbation de l'ordre du jour du CA du 18 octobre 2021
2. Approbation du procès-verbal du CA du 21 juin 2021
3. Elections des différentes commissions et adoption du règlement intérieur du CA
4. Délégation à la commission permanente

II. Affaires administratives et financières

5. Tarif demi-pension et charges du service restauration 2022
6. Divers tarifs 2022
7. Bilan bourses et fonds sociaux
8. Despécialisation de reliquats de crédits
9. DBM de prélèvements sur fonds de roulement
10. Conventions diverses
11. Admission en non valeur de 2 créances de demi-pension
12. Accord avec l'organisme VERDIE pour le remboursement partiel de l'acompte versé pour un séjour à Londres annulé pour confinement en 2021

III. Vie scolaire et pédagogique

13. Point de rentrée
14. Résultats DNB 2021
15. Projets pédagogiques, sorties et EPI 2021-2022
Rapport annuel de performance 2020-2021


Président

Secrétaire

Mme Angélique BECK, principale

Tanguy NOEL, principal adjoint



 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>

Liste de présence des membres

I. Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées

Titulaires

1. Angélique BECK, principale	présente
2. Tanguy NOEL, principal adjoint	présent
3. Sylvie RIDARD, gestionnaire	présente
4. Lucas CATHRIN HAMELIN, C.P.E	présent
5. Sébastien GUERET, conseiller départemental	excusé
6. Cécile BOUTON, conseillère départementale	présente
7. Maryline KOUBA, adjoint à la jeunesse	excusée
8. Maud COSSON, personnalité qualifiée	présente

Suppléants

Roger MORAZIN	excusé
Michèle MOTEL	

II. Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)

Titulaires

1. Delphine GOURAULT, professeure	excusée
2. Sébastien CHEVER, professeur	présent
3. Marie DAGORN, professeure	excusée
4. Emmanuelle ROUSSEAU, professeure	présente
5. Liliane BOEDEC, professeure	présente
6. Soazic MABILAIS, AED / professeur	présente
7. Mérédith ROGER, AED	présente
8. Laurence GENOUEL, secrétaire	présente
9. Marylène GUILLOT, infirmière	excusée

Suppléants

Anne DAVID	présente
Ester BAUDUIN	
Cécile BOCLE	présente
Philippe CUSIN	
Anne SANTIAGO	
Khalil BOUJEMAA	présente
Aurore DEVAL	

III. Représentants des parents et des élèves

Titulaires

1. Virginie DONDEL, parent d'élève	présente
2. Laurence DOCQUIER, parent d'élève	présente
3. Julie ALLEE, parent d'élève	excusée
4. Philippe DONNARD, parent d'élève	excusé
5. Elsa JULIEN, parent d'élève	excusée
6. Frédéric BELLON, parent d'élève	excusée
7. Aloys NIYONIZIGIYE, parent d'élève	présent
8. Arthur LEFEUVRE, élève de 3B	présente
9. Sean GUILLARDLE FLAO, élève de 5D	présent
10. Mathilde LE GALL, élève de 4B	présente

Suppléants

Delphine SIRERA	
Marie-Laure MAINE	présente
Yannick TUAL	présent
Fanny HELLIOT	
Christelle SCHINDLER	présente
Fanny LE FAUCHEUR	présente
Clervie KEROUASSE	
Prune MAUDUIT	
Ilan ALLOGO M'VE	
Emma DRACI	

 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
--	--

<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>
---------------------------------------	-------------------------

Madame Beck ouvre le Conseil d'administration, constatant que le quorum est atteint avec 22 membres présents.

I – Conseil d'administration

1. Approbation de l'ordre du jour du CA

Approbation du nouvel ordre du jour du 18.10.2021: 1 point supplémentaire : modalités d'élection du CVC (*Délibération n°10 : 22 pour, 0 contre, 0 abstention*).

M. Cathrin expliquera en point 16 le fonctionnement des élections du CVC.

2. Approbation PV du CA 21.06.2021

Mme Beck informe le CA qu'il est nécessaire de voter le PV du dernier CA. Celui-ci est adopté (*Délibération n°2 : 20 pour, 0 contre, 2 abstentions*).

Arrivée d'Arthur LEFEUVRE, représentant élève, à 18h15. (23 membres présents)

3. Elections des différentes commissions

Mme Beck, la principale, annonce aux membres du CA qu'il manque des enseignants et des élèves dans certaines commissions. Elle procède à l'inscription des volontaires dans chaque commission.

La nouvelle composition des commissions est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°19 : 23 pour, 0 contre, 0 abstention*).

Mme Ridard, gestionnaire s'absente à 18h22. (22 membres présents)

Adoption du Règlement Intérieur du CA à l'unanimité (*Délibération n°7 : 22 pour, 0 contre, 0 abstention*)

Mme Beck explique que le RI apporte le cadre des règles relatives au CA.

4. Délégation à la commission permanente

Mme Beck lit en partie le décret du 21/12/2020 et explique que celui-ci présente les nouvelles règles de fonctionnement de la commission permanente et du CA des EPLE.

 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
--	------------------------------------

<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>
--------------------------------	------------------

M. Chever demande des détails sur les différentes compétences relevant de la commission permanente. Mme Beck apporte des précisions. La délégation à la commission permanente est adoptée (*Délibération n°22 : 22 pour, 0 contre, 0 abstention*).

Retour de Mme Ridard et arrivée de Mme Maine, représentante des parents d'élèves à 18h31. Le nombre de votants est alors de 24.

II - Affaires administratives et financières

5. Tarifs demi-pension et charges du service restauration

Mme Ridard indique au CA que le budget fonctionne en année civile et non scolaire.

Arrivée de Mme Rousseau, représentante des professeurs, à 18h34. Le nombre de votants est alors de 25.

Une hausse de 1% des tarifs de restauration est proposée, conformément à la proposition du CD 35, comme tous les ans. La proposition de tarifs est adoptée (*Délibération n°12 : 24 pour, 0 contre, 1 abstention*).

6. Divers tarifs

M. Cathrin expose le fonctionnement de la carte du collégien et son prix de 1 euro en cas de perte et de réédition.

Mme Ridard informe le CA que la première carte de passage au self est gratuite. Les suivantes seront facturées à 5€ en 2022.

Elle renseigne également les membres du CA sur la facturation des manuels dégradés et/ou perdus.

L'ensemble de ces tarifs est adopté à l'unanimité (*Délibération n°3 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention*).

7. Bilan bourses et fonds sociaux

Mme Ridard informe le CA du nombre de collégiens boursiers qui augmente chaque année.

Mme Beck explique que le service de gestion et le secrétariat ont apporté une aide précieuse aux familles qui en avaient besoin pour compléter les dossiers dématérialisés.

Mme Bouton souligne la nécessité d'apporter une attention particulière aux nouvelles familles de 6^e qui ne sont pas forcément connues de l'établissement

 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
--	------------------------------------

<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>
--------------------------------	------------------

et dont la situation financière pourrait éventuellement restée inconnue. Ces familles peuvent aussi être éloignées des ressources informatiques. Mme Ridard indique que des familles utilisent toujours le format papier pour constituer un dossier de bourse si besoin. Mme Ridard porte à la connaissance du CA les sommes allouées aux familles par la commission des fonds sociaux. Les demandes sont très rares, à savoir 5 foyers l'année dernière.

8. Déspécialisation de reliquats de crédits

Mme Ridard propose de déspecialiser un reliquat de crédits afin de pouvoir les utiliser dans le cadre de projets d'établissement. Cette proposition est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°15 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention*).

9. DBM de prélèvements sur fonds de réserve

Mme Ridard propose de prendre 5000€ sur les fonds de réserve afin de les attribuer au SRH pour assurer une sérénité d'ici la fin de l'année. La proposition de prélèvement sur fonds de réserve est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°14 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention*).

Mme Ridard explique que le financement à hauteur de 2600€ d'une fresque réalisée par une plasticienne devra être réalisé grâce à une DBM qui ouvre la ligne budgétaire « Opérations en capital » en recettes à hauteur de 1300€ financés par une subvention Collège en action du CD35 et de 1300€ en prélèvement sur fonds de réserve.

Mme Ridard informe le CA que la durée des amortissements des différents biens immobilisables a été votée. Les œuvres d'art n'apparaissent pas dans le tableau récapitulatif de ces amortissements. La fresque Greenlandia doit être immobilisée. Le CA doit donc adopter une durée d'amortissement de deux ans pour ce type de bien.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°4 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention*).

10. Conventions diverses

- La convention de prêt à titre gratuit d'une exposition des Archives départementales est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°11 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention*).

 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
--	------------------------------------

<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>
--------------------------------	------------------

<ul style="list-style-type: none">• Convention Classe Relais : Mme Beck explique le fonctionnement du dispositif aux membres du CA. Mme Docquier, représentante des parents d'élèves, demande des informations sur le retour d'expérience pour les élèves qui bénéficient de ce dispositif. Mme Beck explique que les effets sont globalement positifs. La convention avec la classe relai du dispositif Respire pour un montant de 100€ est adoptée à l'unanimité (<i>Délibération n°16 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention</i>).• Convention installations sportives : La convention tripartite entre le CD35, la ville de Chartres de Bretagne et le collège pour l'utilisation des installations sportives est adoptée à l'unanimité (<i>Délibération n°8 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention</i>).• La convention pour le retrait des huiles usagées et traitement à titre gratuit est adoptée à l'unanimité (<i>Délibération n°9 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention</i>).• La convention de mise à disposition gratuite de distributeur de papier avec l'entreprise PLG qui fournit les rouleaux d'essuie-mains est adoptée à l'unanimité (<i>Délibération n°1 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention</i>).• Convention Occupation Précaire : Mme Ridard présente l'attribution des logements de fonction par NAS et COP. Mme Ridard précise que la COP pour le logement au profit d'un agent du département accordée par le CA du 21/06/2021 a finalement été attribuée à un ASEN, M. LARCHERON. Elle ajoute qu'un autre ASEN, Soazig MABILAIS, a formulé la même demande. Il s'agit de deux appartements T4 d'un loyer estimé par les Domaines à 514€, et ce pour l'année scolaire 2021/2022. Les membres du CA sont d'accord pour procéder à un seul vote. (<i>Délibération n°17 et 20 : 24 pour, 0 contre, 1 abstention</i>). <p>11. Admission en non-valeur de 2 créances de demi-pension</p> <p>Mme Ridard explique qu'une famille n'a pas acquitté toutes les factures de demi-pension de leurs deux enfants. Le dossier a été traité par un huissier qui nous a informé que 3 créances ne pourront pas être recouvrées. Mme Ridard demande que le CA admette en non-valeur ces 3 créances ainsi que celle en</p>	
---	--

 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
--	--

<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>
---------------------------------------	-------------------------

cours pour avril/juin. Ces créances seront alors prises en charge par le budget du collège.

Mme Schindler, représentante des parents d'élèves, demande si un ATD (Avis à Tiers Détenteur) est possible. Mmes Beck et Ridard expliquent que cela ne fait pas partie de nos compétences.

M. Tual, représentant des parents d'élèves, fait remarquer que les frais d'huissier de justice sont très élevés. M. Chever, représentant des professeurs, explique que Mme Ridard est dans l'obligation de suivre la procédure même si cette dernière est parfois plus coûteuse que la créance.

La proposition d'admission en non-valeur est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°18 : 25 pour, 0 contre, 0 abstention*).

Mme Boclé, représentante des professeurs, quitte le CA à 19h36

12. Accord pour remboursement partiel de Verdie

Mme Ridard explique qu'elle a besoin de l'accord du CA pour procéder au remboursement de l'acompte versé à la compagnie VERDIE en mai 2019 pour un voyage à Londres qui a été annulé dans les règles de l'ordonnance à cause de la pandémie liée à la COVID-19. Mme Ridard précise que sur cette part d'acompte, la société VERDIE refuse de rembourser la part assurance en responsabilité civile. Une autre façon de ne pas perdre cet acompte serait de le transformer en avoir dans le cadre d'un autre voyage. Cependant, les deux ans d'utilisation de cet avoir arrivent à expiration et le collège ne souhaite plus travailler avec ce voyageur pour le moment.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°13 : 24 pour, 0 contre, 0 abstention*).

III – Vie scolaire et pédagogique

13. Projets et sorties pédagogiques 2021/2022

Mme Beck explique la différence entre sorties scolaires et voyages scolaires. Mme la principale demande aux membres du CA s'ils souhaitent procéder à plusieurs votes :

- Un vote pour les sorties pédagogiques à la journée.
- Un vote pour la part accompagnateurs prévisionnelle des voyages.

 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 octobre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°1</p>
--	--

<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>
---------------------------------------	-------------------------

Le vote de ce soir portera sur le tableau global.
Elle précise qu'il y aura un vote au prochain CA pour le budget de chacun des voyages. (*Délibération n°6 : 23 pour, 0 contre, 1 abstention*).

14. Modalités d'élections du CVC

M. Cathrin explique le fonctionnement du CVC et propose les modifications d'élections suivantes :

- 3 élèves par niveau.
- Tous les élèves sont électeurs.
- Les élèves ne votent que pour leur niveau.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°21 : 24 pour, 0 contre, 0 abstention*).

15. Rapport Annuel de Performance

Mme Beck explique que ce rapport est un retour sur l'année passée. Elle l'expose aux membres du CA.

Arthur Lefeuvre quitte le CA à 20h30.

Mme Lefaucheur quitte le CA à 20h34.

Mme Maine et Sean Guillard-Le Flao quittent le CA à 20h37.

Mme Bouton quitte le CA à 20h46.

Le rapport annuel de performances est adopté à l'unanimité (*Délibération n°22 : 19 pour, 0 contre, 0 abstention*).

Mme Beck communique les prochaines dates de CA et de commission permanente :

Mardi 30 novembre 2021, 18h

Jeudi 10 mars 2022, 18h

Commission permanente : jeudi 23 juin 2022, 18h

Lundi 27 juin 2022, 18h

Fin de séance : 20h58